

## AVIS DE PUBLICATION

Le 7 mai 2018, le Collège communal a pris une ordonnance de police relative à la réservation d'emplacements pour personnes à mobilité réduite rue du Vicinal, à Blegny, le 20 mai 2018.

Le texte de cette ordonnance est déposé à l'examen du public, au Secrétariat communal, rue Troisfontaines, 11 à 4670 BLEGNY.

Fait à Blegny, le 11 mai 2018

PAR LE COLLEGE,

La Directrice générale,

Ingrid ZEGELS



Le Bourgmestre,

Marc BOLLAND